



Conseil de ville du 25.06.2026

Question écrite

Places de stage à la Maison de l'enfance de Porrentruy

Il apparaît qu'un grand nombre de jeunes en âge scolaire s'intéressant aux professions liées à l'enfance et la petite enfance se sont annoncés en vue de la réalisation d'un stage auprès de la Maison de l'enfance de Porrentruy. Ces stages sont primordiaux afin de prendre la mesure des tenants et aboutissants de tels choix de carrière.

Il s'avère que face au grand nombre de demandes, un processus de « recrutement » des stagiaires a été mis en place. Celui-ci débute par une journée de découverte durant laquelle les participants étaient retenus en vue de l'attribution d'une possibilité de stage. Or, il s'avère que peu de jeunes ont été retenus.

Cet état de fait suscite un certain nombre d'incompréhensions auprès de la population. Nous prions donc le Conseil municipal de nous renseigner sur les points suivants :

1. De quelle manière le processus de stage a-t-il été conceptualisé ?
2. Quels sont les critères applicables aux participants sélectionnés en vue de la réalisation d'un stage ?
3. Quel est le profil et l'âge des personnes retenues les deux dernières années ?
4. Une priorité est-elle donnée aux jeunes en âge de scolarité de Porrentruy ?
Dans la négative, quelles sont les raisons qui motivent ce choix sachant que les familles de ces enfants participent activement au financement de l'institution.

Nous remercions par avance le Conseil municipal pour ses réponses.

Pour le PCSI Porrentruy :